

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 11 novembre 2019, le règlement suivant :

Règlement 1116-19 autorisant des travaux de conception de plans et devis pour la réfection de l'aréna du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin et décrétant un emprunt afin de défrayer des honoraires professionnels de 299 389 \$, remboursable en 25 ans

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 6 décembre 2019. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 9^e jour de décembre 2019

Céline LeBlanc
Greffière